



CCCA BERLOZ

## CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNES

4257 Berloz- Tél : 019/33.99.99 – Fax : 019/33.99.88

[commune@berloz.be](mailto:commune@berloz.be) – [www.berloz.be](http://www.berloz.be)

---

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNES DU 11 MARS 2025

#### Présences :

|                           |                              |
|---------------------------|------------------------------|
| Monsieur Francy LOIX      | Président                    |
| Madame Sonia VERMEIRE     | Vice-Présidente              |
| Monsieur Baudouin COLLIN  | Membre effectif              |
| Madame Marie DENGIS       | Membre effectif              |
| Monsieur Michaël DEPREZ   | Membre effectif              |
| Monsieur Louis EVRARD     | Membre effectif              |
| Monsieur Joseph MOUREAU   | Membre effectif              |
| Monsieur Benny PIERARD    | Membre effectif              |
| Madame Catherine HOUGARDY | Membre suppléante            |
| Madame Cathy LEGROS       | Membre suppléante            |
| Monsieur Pierre RENETTE   | Membre suppléant             |
| Madame Béatrice MOUREAU   | Échevine                     |
| Monsieur Thomas BROUX     | Employé communal, secrétaire |

#### Excusés :

|                       |                 |
|-----------------------|-----------------|
| Monsieur Laurent BARE | Membre effectif |
|-----------------------|-----------------|

#### Absents :

|                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| Madame Maria RETRO      | Membre effective  |
| Madame Liliane DELMOTTE | Membre suppléante |
| Monsieur André RENKIN   | Membre suppléant  |

---

Deux membres effectifs, Laurent BARE et Maria RETRO, sont absents de la réunion.

Conformément à la liste de suppléance établie lors de la réunion du 20 décembre 2022, ils sont remplacés par les membres suppléants présents : Catherine HOUGARDY et Cathy LEGROS.

## **1. Procès-verbal de la réunion plénière du 21/01/2025 – Approbation**

Le procès-verbal de la réunion plénière du 21 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité, sans observation.

## **2. Organisation du "troisième jeudi" – Proposition**

Suite aux discussions menées lors de la réunion plénière précédente concernant l'organisation du "Troisième Jeudi", une solution a été recherchée par les personnes en charge de l'événement.

La solution proposée est la création d'une ASBL dédiée à la gestion et à l'animation de l'événement. Le CCCA resterait responsable de l'organisation générale, dans la mesure où les objectifs sociaux du "Troisième Jeudi" s'inscrivent pleinement dans ses missions.

La création de cette ASBL permettrait une gestion transparente des recettes et des dépenses via une comptabilité officielle distincte.

À la suite de cette annonce, plusieurs membres formulent des remarques :

- Catherine HOUGARDY s'interroge sur la prise en charge des frais de création de l'ASBL. Elle questionne également pourquoi le CCCA ne prendrait pas directement en charge l'événement, étant donné "qu'il y a de l'argent".
- Louis EVRARD estime la proposition trop complexe et doute de sa pertinence en termes de transparence.
- Pierre RENETTE s'étonne du recours à une forme de sous-traitance pour ce type d'organisation. Il déplore que l'Administration "n'assume pas correctement la prise en charge de ses aînés", et souligne ne pas avoir trouvé d'exemples similaires dans d'autres communes.
- Joseph MOUREAU se demande si les participants devront devenir membres de l'ASBL. Il soulève également la question d'éventuels coûts liés aux assurances ou à une cotisation.

Des inquiétudes sont également exprimées quant à une éventuelle récupération de l'événement – voire d'autres événements relevant du CCCA – par des personnes extérieures.

Francy LOIX et Béatrice MOUREAU, échevine en charge des aînés, apportent plusieurs précisions :

- Les frais liés à la création de l'ASBL seront pris en charge par les initiateurs du projet.
- La structure permet une gestion plus transparente, écartant tout risque de "caisse noire".
- Les fonds du CCCA ne constituent pas une réserve librement utilisable ; ils correspondent à un article budgétaire spécifique, dont la gestion reste sous la responsabilité exclusive de l'Administration communale.

L'hypothèse de constituer une association de fait est évoquée mais rapidement écartée, car elle ne présente pas les garanties nécessaires pour une organisation stable et transparente.

En conclusion, l'objectif de cette démarche est de garantir la continuité de l'organisation du "Troisième Jeudi", un souhait partagé par l'ensemble des membres présents.

À l'issue des échanges, un vote est organisé.

Résultat : 8 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

La proposition de création d'une ASBL pour la gestion et l'animation de l'événement est approuvée.

### **3. Rapport d'activités 2024 modifié – Prise de connaissance – Approbation**

Le rapport d'activités 2024 a été modifié suite aux remarques formulées lors de la séance précédente.

Le document, ainsi amendé, est approuvé à l'unanimité.

### **4. Procédure de renouvellement du CCCA – Etat de la procédure**

Le calendrier relatif au renouvellement est établi et maintenu.

Francy LOIX invite les membres présents à formuler d'éventuelles remarques concernant le courrier de candidature proposé comme exemple, lequel sera adressé à l'ensemble des Berloziennes et Berloziens âgés de plus de 55 ans.

Un rendez-vous est fixé au lundi 17 mars 2025 à l'Administration communale afin de finaliser le contenu du courrier.

Les citoyens auront jusqu'au 4 avril 2025 pour faire parvenir leur candidature.

### **5. Repas des Aînés 2025 – Décision du Collège – Choix de l'animation musicale**

Le Collège communal a marqué son accord pour l'organisation proposée, et la délibération a été transmise à Francy LOIX.

Concernant le choix de l'animation musicale, les membres prennent connaissance des tarifs proposés par plusieurs groupes de la région :

- Les Altesses : 650 €, avec un montant potentiellement revu à la hausse en 2025 ;
- Olivier DUMONT : 375 € ;
- Les chanteurs présents lors du repas du personnel : 600 €.

La volonté de varier l'animation musicale d'une année à l'autre est exprimée et retenue.

Béatrice MOUREAU prendra contact avec Olivier DUMONT afin d'obtenir davantage d'informations.

## **6. Salon du “bien-vieillir” – Etat du projet – Publicité**

L'événement se tiendra de 10h à 16h dans plusieurs espaces de l'école communale de Berloz : la salle de gymnastique, le réfectoire, ainsi qu'une salle de classe (accueil, présentation, stands des exposants et conférence).

Certaines demandes liées à l'organisation ont été formulées par écrit par Sonia VERMEIRE à Thomas BROUX.

Une réunion de coordination est prévue avec Sonia VERMEIRE, Raphaël LEFEVRE (service communication de l'Administration) et Thomas BROUX afin de planifier l'organisation de l'événement.

Un planning des tâches sera transmis par courriel aux membres du CCCA pour identifier les disponibilités de chacun en vue de la répartition des responsabilités le jour de l'événement.

## **7. Boîte à livres – Décision du Collège – Publicité – Confection de la boîte à livres pour Rosoux**

Le Collège communal a émis un avis favorable concernant ce projet, et la délibération a été transmise à Francly LOIX.

L'inauguration de la boîte à livres à Rosoux est prévue pour le 6 avril 2025. Le service voirie de l'Administration est chargé d'installer la boîte à temps pour cette date.

Un toutes-boîtes sera distribué à Crenwick afin d'informer les citoyens de l'inauguration.

Une invitation à destination des membres du Conseil communal est également prévue.

Joseph MOUREAU signale que la boîte à livres de Corswarem présente déjà des dégradations.

Le CCCA s'interroge sur la possibilité d'une intervention du service voirie pour remédier à la situation.

## **8. MobiTic – Sessions 2025 – Organisation – Publicité**

La session initialement prévue le 12 mars 2025 a été annulée et remplacée par deux sessions au mois de mai, notamment afin de faciliter la publicité de l'événement.

Cette publicité sera intégrée dans le courrier nominatif adressé à l'ensemble des Berloziennes et Berloziens de plus de 55 ans. Ce courrier comprendra également l'appel à candidatures pour le renouvellement du CCCA et la promotion du salon du “bien-vieillir”.

Le courrier sera finalisé, imprimé et plié à partir du lundi 17 mars 2025 à l'Administration communale. La mise sous pli sera assurée par certains membres du CCCA le mercredi 19 mars 2025, dans la salle La Berle.

## **9. Marchés locaux – Participation du CCCA**

Francy LOIX propose de refaire le flyer des projets du CCCA, en l'adaptant par rapport à celui de 2024, afin de le distribuer lors des marchés locaux, et plus particulièrement lors du premier marché, prévu le 11 avril 2025.

Le flyer sera modifié par Thomas BROUX pour cette date.

## **10. Permis de conduire – Mise à niveau – Etat du projet – Publicité**

Peu de points à aborder en raison de l'absence de Laurent BARE, responsable du projet.

Francy LOIX prendra contact avec lui pour assurer le suivi.

## **11. Agenda**

La prochaine réunion plénière est fixée au 22 avril 2025 à 13h30 à la salle La Berle.

La prochaine réunion de bureau aura lieu le 15 avril 2025 à 9h30 à l'Administration communale.

Le secrétaire,

Thomas Broux

Le Président,

Francy LOIX